

Valneva publie ses résultats financiers du premier trimestre 2025 et fait un point sur son activité

- Chiffre d'affaires de 49,2 millions d'euros contre 32,8 millions d'euros au premier trimestre 2024
- Trésorerie et équivalents de trésorerie de 153,0 millions d'euros à fin mars 2025
- Poursuite des avancées cliniques et réglementaires
- Confirmation des perspectives 2025

Saint-Herblain (France), le 7 mai 2025 – [Valneva SE](#) (Nasdaq : VALN ; Euronext Paris : VLA), société spécialisée dans les vaccins, a publié aujourd'hui ses résultats financiers du premier trimestre clos au 31 mars 2025, fait un point sur son activité et confirmé ses perspectives financières pour 2025. Les résultats financiers consolidés intermédiaires sont disponibles sur le site internet de la Société ([Financial Reports – Valneva](#)).

Valneva retransmettra aujourd'hui en direct la conférence téléphonique sur ses résultats financiers du premier trimestre 2025 à 15h00 CEST (9h00 EDT). Cette retransmission sera disponible sur le site internet de la Société et via ce lien : <https://edge.media-server.com/mmc/p/q2umuog5>

Performance financière du premier trimestre 2025

- Chiffre d'affaires de 49,2 millions d'euros contre 32,8 millions d'euros au premier trimestre 2024, soit une hausse de 50,3%
- Ventes de 48,6 millions d'euros contre 32,1 millions d'euros au premier trimestre 2024, soit une hausse de 51,2%
- Perte nette de 9,2 millions d'euros contre un bénéfice net de 58,9 millions d'euros au premier trimestre 2024 qui avait bénéficié du produit de la vente du bon de revue prioritaire (PRV)¹
- Réduction de 71 % de la consommation de trésorerie d'exploitation (8,1 millions d'euros au premier trimestre 2025 contre 28,4 millions au premier trimestre 2024)
- La trésorerie et les équivalents de trésorerie étaient de 153,0 millions au 31 mars 2025 contre 168,3 millions au 31 décembre 2024
- La trésorerie au 31 mars 2025 exclut un produit de 14,2 millions de dollars provenant de la transaction « AT The Market (ATM) » réalisée avec Novo Holdings en avril 2025²

Perspectives financières

La Société confirme les perspectives financières suivantes :

- Croissance attendue des ventes pour atteindre 170 à 180 millions d'euros en 2025, générant des flux de trésorerie positifs pour l'ensemble des activités commerciales.
- Le chiffre d'affaires devrait atteindre 180 à 190 millions d'euros en 2025

¹ [Valneva Announces Sale of Priority Review Voucher for \\$103 Million - Valneva](#)

² <https://valneva.com/investors/regulated-information/>

- Les investissements en R&D sont attendus entre 90 et 100 millions d'euros en 2025. Ces investissements devraient être partiellement compensés par des subventions et des crédits d'impôt recherche anticipés
- Poursuite d'une gestion rigoureuse de la trésorerie afin de disposer d'une marge de manœuvre suffisante pour atteindre les principaux points d'inflexion ; réduction prévue de la consommation de trésorerie d'exploitation de plus de 50 % en 2025

Peter Bühler, directeur financier de Valneva a indiqué, "Au cours du premier trimestre, nous avons continué à enregistrer une croissance à deux chiffres de nos ventes et avons réalisé des progrès cliniques et réglementaires significatifs tout en réduisant notre consommation de trésorerie opérationnelle. Nous avons également accueilli un autre investisseur américain de premier plan, spécialiste du secteur de la santé, parmi nos principaux actionnaires par le biais de notre programme ATM, ce qui a renforcé davantage notre position de trésorerie. Nous avons désormais hâte d'obtenir les premiers résultats de notre programme de Phase 3 sur la maladie de Lyme, attendus en fin d'année".

Principales avancées réglementaires, stratégiques et de R&D du premier trimestre

- Finalisation du contrat de fourniture de 32,8 millions d'euros avec le département américain de la défense (DoD)³
- Réponse à l'appel du gouvernement français pour la fourniture du vaccin IXCHIQ® contre l'épidémie de chikungunya à La Réunion⁴
- Autorisation de mise sur le marché obtenue au Royaume-Uni pour IXCHIQ® pour les personnes âgées de 18 ans et plus⁵ et soumission de la demande d'élargissement d'indication aux adolescents
- Élargissement de l'indication du vaccin IXCHIQ® en Europe avec l'obtention de l'autorisation de la Commission Européenne d'utiliser le vaccin pour la prévention de la maladie causée par le chikungunya chez les personnes âgées de 12 ans et plus⁶
- Obtention d'une autorisation de mise sur le marché au Brésil pour IXCHIQ® chez les personnes âgées de 18 ans et plus, marquant ainsi l'obtention de la première autorisation de mise sur le marché dans un pays endémique⁷.
- Nouveaux résultats chez les adolescents démontrant une réponse immunitaire robuste et durable un an après une seule vaccination avec IXCHIQ®⁸
- Résultats pédiatriques positifs de Phase 2 pour IXCHIQ® et sélection de la dose pour l'étude pédiatrique de Phase 3⁹
- Première vaccination dans l'étude de Phase 2 chez les nourrissons du candidat vaccin tétravalent contre la shigellose S4V2¹⁰

³ [Valneva Announces New IXIARO® Supply Contract with the U.S. Government Worth a Minimum of \\$32.8 Million - Valneva](#)

⁴ [Valneva Responds to French Government's Call for Vaccine Supply of IXCHIQ® against Chikungunya Outbreak in La Réunion - Valneva](#)

⁵ [Valneva Receives Marketing Authorization in the UK for the World's First Chikungunya Vaccine, IXCHIQ® - Valneva](#)

⁶ [Valneva's Chikungunya Vaccine IXCHIQ® Now Authorized in EU for Adolescents Aged 12 and Above - Valneva](#)

⁷ [Valneva Receives First Marketing Authorization for IXCHIQ® in a Chikungunya Endemic Country - Valneva](#)

⁸ [Valneva Reports High Sustained Immune Response in Adolescents One Year After Single Vaccination with its Chikungunya Vaccine - Valneva](#)

⁹ [Valneva Reports Positive Phase 2 Results in Children for its Chikungunya Vaccine and Announces Phase 3 Dose Decision - Valneva](#)

¹⁰ [Valneva and LimmaTech Announce First Vaccination in Phase 2 Infant Study of Tetravalent Shigella Vaccine Candidate S4V2 - Valneva](#)

Principaux jalons attendus

- Premiers résultats attendus fin 2025 pour l'étude de Phase 3 VALOR sur la maladie de Lyme
- Nouveaux élargissements d'indication aux adolescents attendus pour IXCHIQ® sur les principaux marchés et dans les pays endémiques
- Lancement d'une phase de vaccination pilote au Brésil dans le cadre des essais cliniques post commercialisation de Phase 4
- Premiers résultats de Phase 2b attendus pour l'essai d'infection contrôlée (CHIM) du candidat vaccin tétravalent contre la shigellose
- Premiers résultats de Phase 1 pour le nouveau candidat vaccin contre le virus Zika

Éléments Financiers

(non-audités, consolidés selon les normes IFRS)

En millions d'euros	Trois mois clos au 31 mars	
	2025	2024
Chiffre d'affaires total	49,2	32,8
Ventes	48,6	32,1
Bénéfice/(perte) net(te)	(9,2)	58,9
EBITDA ajusté	(0,6)	73,0
Trésorerie	153,0	176,6

Portefeuille commercial

Le portefeuille commercial de Valneva se compose de trois vaccins du voyage, IXIARO®/JESPECT®, DUKORAL® et IXCHIQ®, récemment lancé. La Société distribue également certains produits de tiers dans les pays où elle possède ses propres infrastructures de marketing et distribution.

VACCIN CONTRE L'ENCÉPHALITE JAPONAISE IXIARO®/JESPECT®

Au premier trimestre 2025, les ventes d'IXIARO®/JESPECT® ont progressé de 65,5 % à 27,5 millions d'euros affichant une croissance à deux chiffres des ventes aux voyageurs et au DoD par rapport aux ventes du premier trimestre 2024, qui avaient été impactées par des contraintes d'approvisionnement.

En janvier 2025, Valneva a annoncé la signature d'un nouveau contrat de 32,8 millions de dollars avec le DoD¹¹. Comme pour les précédents contrats, il inclut la possibilité d'acheter de nouvelles doses durant les douze mois suivant la date de signature du contrat.

¹¹ [Valneva Announces New IXIARO® Supply Contract with the U.S. Government Worth a Minimum of \\$32.8 Million - Valneva](#)

VACCIN CONTRE LE CHOLÉRA / L'ETEC¹² DUKORAL[®]

Au premier trimestre 2025, les ventes de DUKORAL[®] ont progressé de 9,4 % à 12,3 millions d'euros, principalement soutenues par la fourniture de doses à l'île de Mayotte pour 1,1 million d'euros.

VACCIN CONTRE LE CHIKUNGUNYA IXCHIQ[®]

Au premier trimestre 2025, les ventes d'IXCHIQ[®] ont progressé à 3,0 millions d'euros contre 0.2 millions d'euros au premier trimestre 2024.

Les ventes du premier trimestre 2025 incluent un très petit nombre des 40 000 doses que Valneva a fournies à La Réunion pour répondre à l'épidémie de chikungunya, car la grande majorité n'a été expédiée qu'en avril 2025.

Depuis le début de l'année 2025, Valneva s'est concentrée sur le développement des ventes et le lancement du vaccin dans d'autres pays, notamment les pays nordiques et l'Autriche. En avril 2025, IXCHIQ[®] a obtenu une autorisation de mise sur le marché au Brésil pour les personnes âgées de 18 ans et plus, ce qui constitue la première autorisation d'un vaccin contre le chikungunya dans un pays endémique. IXCHIQ[®] a également récemment obtenu un élargissement de son indication aux adolescents de 12 ans et plus dans l'Union européenne et d'autres demandes d'élargissement d'indication sont en cours d'examen aux États-Unis, au Canada, au Brésil et au Royaume-Uni.

Par ailleurs, dans le cadre de son nouvel accord avec la Coalition pour les innovations en matière de préparation aux épidémies (CECPI)¹³ visant à accroître l'accessibilité du vaccin dans les Pays à Revenus Faibles et Intermédiaires (PFRI), Valneva a annoncé en janvier 2025 un accord de licence exclusif avec le Serum Institute of India (SII)¹⁴, permettant la fourniture du vaccin en Asie.

Plus récemment, Valneva a fait part de changements dans les recommandations d'utilisation d'IXCHIQ[®] aux États-Unis¹⁵ et en France¹⁶. Le 16 avril 2025, le Comité consultatif sur les pratiques d'immunisation (ACIP) des Centres américains de contrôle et de prévention des maladies (CDC) a recommandé une précaution pour l'utilisation du vaccin contre le chikungunya IXCHIQ[®] de Valneva chez les personnes âgées de 65 ans et plus. Le 25 avril 2025, dans le cadre de la campagne de vaccination en cours initiée à La Réunion au début du mois d'avril auprès des personnes âgées de 65 ans et plus présentant des comorbidités, la Haute Autorité de Santé (HAS) a suspendu sa recommandation d'utilisation du vaccin dans cette tranche d'âge dans l'attente d'informations complémentaires. La campagne de vaccination est maintenue pour les personnes âgées de 18 à 64 ans. Le 2 mai 2025, l'Agence européenne des médicaments (EMA) a mis en garde contre l'utilisation d'IXCHIQ[®] chez les personnes âgées fragiles, en particulier celles présentant des comorbidités susceptibles d'affecter toute réponse immunitaire au vaccin. Ces décisions font suite

¹² Indications differ by country - Please refer to Product / Prescribing Information (PI) / Medication Guide approved in your respective countries for complete information, incl. dosing, safety and age groups in which this vaccine is licensed, ETEC = Enterotoxigenic *Escherichia coli* (*E. Coli*) bacterium.

¹³ [CEPI Expands Partnership with Valneva with a \\$41.3 Million Grant to Support Broader Access to the World's First Chikungunya Vaccine - Valneva](#)

¹⁴ [Valneva Successfully Expands Access to Asia for its Chikungunya Vaccine with Serum Institute of India - Valneva](#)

¹⁵ [Valneva Provides Update on ACIP Recommendation for its Chikungunya Vaccine IXCHIQ[®] Among U.S. Travelers - Valneva](#)

¹⁶ [Valneva Provides Update on Recommendation for Use of Its Chikungunya Vaccine by French Authorities - Valneva](#)

à des cas d'effets indésirables graves (EIG), dont un décès, chez des personnes âgées présentant des conditions médicales sous-jacentes importantes et recevant déjà différents traitements médicaux. Le lien de causalité pour ces effets indésirables graves signalés aux États-Unis ou à La Réunion n'a pas été définitivement établie à ce jour.

Valneva est engagée dans le respect des normes de sécurité les plus strictes et apprécie les décisions de précaution prises par les autorités alors que des examens complémentaires sont en cours. La Société continue à surveiller attentivement les effets indésirables signalés et à coopérer pleinement avec les autorités sanitaires, tout en travaillant de manière proactive sur une éventuelle mise à jour de l'indication du produit. Comme indiqué dans le résumé des caractéristiques du produit (SmPC), et tel que récemment rappelé par l'EMA, IXCHIQ® ne doit pas être administré aux personnes immunodéficientes ou immunodéprimées en raison d'une maladie ou d'un traitement. La Société continue d'estimer que le rapport bénéfice/risque est positif pour la grande majorité des personnes potentiellement exposées à la maladie.

DISTRIBUTION DE PRODUITS DE TIERS

Valneva distribue certains produits de tiers dans les pays où la Société possède ses propres infrastructures de marketing et distribution. Au premier trimestre 2025, le chiffre d'affaires provenant de la distribution de produits de tiers était de 5,8 millions d'euros contre 4,1 millions d'euros au premier trimestre 2024, les ventes de tiers ayant été impactées par des contraintes d'approvisionnement l'année dernière.

Comme précédemment communiqué, Valneva continue à anticiper une diminution des ventes de produits de tiers qui devraient représenter moins de 5 % des ventes de produits de la Société d'ici 2026 / 2027, lui permettant ainsi d'améliorer sa marge brute.

Vaccins en développement clinique

CANDIDAT VACCIN CONTRE LA MALADIE DE LYME – VLA15

Vaccination primaire de la Phase 3 finalisée ; vaccination de rappel en cours

Valneva et Pfizer développent VLA15, un candidat vaccin de Phase 3 ciblant la *Borrelia*, la bactérie à l'origine de la maladie de Lyme. VLA15 est un vaccin protéique recombinant multivalent qui cible six sérotypes de *Borrelia* représentant les sérotypes les plus courants aux États-Unis et en Europe.

VLA15 est le programme contre la maladie de Lyme en développement clinique le plus avancé au monde et a reçu la désignation Fast Track de la FDA.

Pfizer poursuit actuellement l'essai d'efficacité de Phase 3 nommé VALOR (Vaccine Against Lyme for Outdoor Recreationists). Le recrutement des participants pour l'essai a été finalisé en décembre 2023, et la série de primovaccinations (trois doses) achevée en juillet 2024¹⁷. Les participants seront suivis pour mesurer le nombre de cas de maladie de Lyme et les premiers résultats sont attendus à la fin de l'année 2025.

¹⁷ [*Phase 3 VALOR Lyme Disease Trial: Valneva and Pfizer Announce Primary Vaccination Series Completion - Valneva*](#)

Pfizer prévoit de soumettre une demande d'autorisation de mise sur le marché (BLA) à l'agence de santé américaine *Food and Drug Administration (FDA)* ainsi qu'une demande d'autorisation de mise sur le marché (AMM) à l'Agence Européenne des Médicaments (EMA) en 2026, sous réserve d'obtention de données de Phase 3 positives. Si le vaccin est approuvé et commercialisé, Valneva pourrait recevoir de Pfizer jusqu'à 143 millions de dollars de paiements liés aux premières étapes de commercialisation du produit, des redevances sur les ventes allant de 14 % à 22 % ainsi que des paiements d'étape basés sur les ventes cumulées pouvant atteindre 100 millions de dollars.

CANDIDAT VACCIN CONTRE LA SHIGELLOSE – S4V2

Le candidat vaccin tétravalent contre la shigellose le plus avancé au monde

S4V2 est un candidat vaccin bioconjugué tétravalent contre la shigellose, une infection diarrhéique causée par des bactéries nommées *Shigella*, développé en collaboration avec LimmaTech Biologics AG.

La shigellose est la deuxième cause de maladie diarrhéique mortelle dans le monde. On estime que jusqu'à 165 millions de cas et environ 600 000 décès sont attribués à la shigellose chaque année¹⁸, en particulier chez les enfants des pays à revenus faibles et intermédiaires (PRFI).

En avril 2025, Valneva et LimmaTech ont annoncé la vaccination du premier participant à une étude de Phase 2 sur la sécurité et l'immunogénicité du S4V2 chez le nourrisson. Les résultats de cette étude sont attendus au second semestre 2025.

En novembre 2024, Valneva et LimmaTech ont annoncé le lancement d'un essai d'infection contrôlée chez l'homme (ou CHIM) de Phase 2b aux États-Unis¹⁹, sponsorisé et mené par LimmaTech.

La dose de vaccin sera confirmée dans un premier temps et, un mois après l'injection du S4V2 ou du placebo, les participants seront confrontés dans un second temps à la souche 53G de *Shigella sonnei*, afin d'évaluer la capacité du S4V2 à protéger contre l'infection à la shigellose. Les deux sociétés ont récemment décidé de prolonger la période d'identification de la dose à utiliser, déplaçant les données pilotes d'efficacité attendues du second semestre 2025 au premier semestre 2026.

Sous réserve de résultats positifs pour ces deux Phase 2, Valneva gèrera tout le développement ultérieur²⁰.

Il n'existe actuellement aucun vaccin approuvé contre la shigellose et le développement de vaccins contre la shigellose a été classé prioritaire par l'Organisation mondiale de la santé (OMS)²¹. En octobre 2024, la FDA américaine a octroyé le statut de Fast Track à S4V2, reconnaissant ainsi son

¹⁸ [Shigellosis | CDC Yellow Book 2024](#)

¹⁹ <https://valneva.com/press-release/valneva-and-limmatech-announce-first-vaccination-in-phase-2b-human-challenge-study-of-tetravalent-shigella-vaccine-candidate-s4v2/>

²⁰ [Valneva and LimmaTech Enter into a Strategic Partnership to Accelerate the Development of the World's Most Clinically Advanced Tetravalent Shigella Vaccine Candidate - Valneva](#)

²¹ [Immunization, Vaccines and Biologicals \(who.int\)](#)

potentiel pour cibler une maladie grave et répondre à un besoin médical non satisfait²². Le marché mondial des vaccins contre la shigellose est estimé à plus de 500 millions de dollars par an²³.

CANDIDAT VACCIN CONTRE LE VIRUS ZIKA – VLA1601

Phase 1 en cours avec un candidat vaccin de nouvelle génération

VLA1601 est un candidat vaccin de nouvelle génération, hautement purifié et inactivé contre la maladie virale transmise par les moustiques et causée par le virus Zika (ZIKV). En mars 2024, Valneva a initié un essai clinique de Phase 1 pour évaluer l'innocuité et l'immunogénicité de VLA1601²⁴. Le recrutement des sentinelles et les vaccinations sont terminés et les résultats de l'essai sont attendus cette année.

La transmission du virus Zika persiste dans plusieurs pays des Amériques et dans d'autres régions endémiques, comme l'Inde ou l'Afrique. À ce jour, 89 pays et territoires ont signalé des cas d'infection par le virus Zika transmise par les moustiques²⁵ mais la surveillance reste limitée au niveau mondial. Il n'existe pas de vaccins préventifs ni de traitements efficaces. Le Zika demeure donc une menace pour la santé publique et a été inclus dans le programme de bons de revue prioritaire contre des maladies tropicales de la FDA²⁶.

Un vaccin contre le virus Zika serait un bon complément pour le portefeuille de vaccins du voyage de Valneva s'attaquant aux maladies transmises par les moustiques puisqu'il comprend déjà les vaccins IXCHIQ® et IXIARO®.

Éléments financiers du premier trimestre 2025

(non-audités, consolidés selon les normes IFRS)

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires total de Valneva était de 49,2 millions d'euros au cours des trois mois clos au 31 mars 2025 contre 32,8 millions d'euros au cours des trois mois clos au 31 mars 2024. Les ventes de Valneva se sont élevées à 48,6 millions au cours des trois premiers mois de 2025 contre €32,1 millions sur la même période en 2024. L'impact des fluctuations des taux change sur les ventes de produits du premier trimestre 2025 a été négligeable.

Les ventes d'IXIARO®/JESPECT® étaient de 27,5 millions d'euros sur les trois premiers mois de 2025 contre 16,6 millions d'euros sur les trois premiers mois de 2024. Les ventes d'IXIARO® au cours du premier trimestre 2024 avaient été impactées par des problèmes d'approvisionnements. Ceci explique en grande partie l'augmentation de 66% des ventes au cours du premier trimestre 2025.

²² [*Valneva and LimmaTech Awarded FDA Fast Track Designation for Tetravalent Shigella Vaccine Candidate S4V - Valneva*](#)

²³ [*LEK analysis*](#)

²⁴ [*Valneva Initiates Phase 1 Trial of Second-Generation Zika Vaccine Candidate - Valneva*](#)

²⁵ [*Zika virus disease \(who.int\)*](#)

²⁶ [*Tropical Disease Priority Review Voucher Program | FDA*](#)

Les ventes de DUKORAL[®] étaient de 12,3 millions d'euros au cours du premier trimestre 2025 contre 11,3 millions d'euros sur la période de comparaison en 2024. Cette hausse de 9 % s'explique principalement par la signature d'un accord d'approvisionnement avec le gouvernement français pour répondre à la demande en vaccin DUKORAL[®] sur l'île de Mayotte, alors que les ventes sont demeurées stables sur la plupart des marchés du voyage.

Les ventes d'IXCHIQ[®] étaient de 3,0 millions d'euros au cours des trois premiers mois de 2025 contre 0,2 million d'euros au cours des trois premiers mois de 2024, le vaccin ayant été lancé à la fin du premier trimestre 2024. Les ventes du premier trimestre 2025 n'incluent qu'un très petit nombre des 40 000 doses que Valneva a fournies à La Réunion pour répondre à l'épidémie de chikungunya.

Les ventes de produits de tiers étaient de 5,8 millions d'euros au cours des trois premiers mois de 2025 contre 4,1 millions d'euros au cours des trois premiers mois de 2024. Les ventes de produits de tiers du premier trimestre 2024 avaient été impactées par des contraintes d'approvisionnement pour les vaccins Rabipur[®]/RabAvert[®] et Encepur[®]. Cet impact explique principalement la hausse de 41% des ventes de produits de tiers au premier trimestre 2025. La distribution de ces produits a été interrompue au Royaume-Uni et au Canada à compter de janvier 2025, en raison de la résiliation des accords de distribution correspondants.

Les Autres Revenus, comprenant les revenus des collaborations, licences et services, étaient de 0,6 million d'euros aux premiers trimestres 2025 et 2024.

Résultat opérationnel et EBITDA ajusté

Les coûts des produits et services vendus (COGS) étaient de 23,0 millions d'euros au premier trimestre 2025. La marge brute sur les ventes de produits (hors IXCHIQ[®]) était de 62,7 % au premier trimestre 2025 contre 43,9 % au premier trimestre 2024. L'amélioration de la marge brute s'explique principalement par amélioration de la performance de fabrication, avec notamment moins de défaillances de lots. Des COGS de 7,5 millions d'euros liés aux ventes d'IXIARO[®] ont généré une marge brute de 72,6 %. Des COGS de 5,9 millions d'euros liés aux ventes de DUKORAL[®] ont généré une marge brute de 52,2 %. Sur les coûts restants au premier trimestre 2025, 3,6 millions d'euros provenaient de l'activité de distribution de produits pour tiers, 1,0 million d'euros des ventes d'IXCHIQ[®], 3,2 millions d'euros des coûts de la capacité inutilisée, et 1,8 millions d'euros des coûts des services. Au premier trimestre 2024, le coût total des ventes s'était élevé à 22,2 millions, dont 19,8 millions d'euros liés au coût des marchandises et 2,4 millions d'euros liés au coût des services.

Les dépenses de recherche et développement étaient de 15,0 millions d'euros sur les trois premiers mois de 2025, contre 13,1 millions d'euros sur les trois premiers mois de 2024. Cette hausse s'explique principalement par une augmentation des dépenses liées au candidat vaccin contre la shigellose de Valneva dans le cadre de la collaboration de R&D et de l'accord de licence signés avec LimmaTech Biologics AG.

Les frais commerciaux étaient de 10,4 millions d'euros au premier trimestre 2025 contre 11,3 millions d'euros au premier trimestre 2024. Cette baisse est principalement liée à la diminution des dépenses de publicité et de promotion, qui a été partiellement compensée par une augmentation des coûts de stockage et de distribution.

Au premier trimestre 2025, les frais généraux et administratifs ont reculé à 9,0 millions d'euros, contre 11,7 millions d'euros au premier trimestre 2024. Cette baisse est principalement liée à la diminution des dépenses de recrutement, de frais d'assurance et de prestations de conseil et d'honoraires des contrats de services.

Au cours du premier trimestre 2024, un gain net de 90,8 millions d'euros provenant de la vente du PRV avait été enregistré dans le compte de résultat. Le produit net de 103 millions de dollars a été réduit des coûts de transaction ainsi que des obligations de paiement contractuelles liées à cette vente.

Les Autres Revenus, nets des autres charges, ont baissé à 2,2 millions d'euros sur les trois premiers mois de 2025 contre 2,9 millions d'euros sur les trois premiers mois de 2024. Cette baisse est principalement due à la diminution des crédits d'impôt recherche ainsi qu'à la baisse des subventions enregistrés au cours du premier trimestre 2025.

Valneva a enregistré une perte opérationnelle de 6,0 millions d'euros sur les trois premiers mois clos au 31 mars 2025, contre un bénéfice opérationnel de 68,2 millions d'euros sur la période de comparaison en 2024. Ce recul est en grande partie lié au fait que 2024 incluait la vente du PRV, qui a été partiellement compensée au premier trimestre 2025 par une augmentation des ventes générant ainsi une marge brute plus élevée, ainsi qu'à une réduction des frais généraux et administratifs.

La perte de l'EBITDA ajusté (tel que défini ci-dessous) était de 0,6 millions d'euros sur les trois premiers mois clos au 31 mars 2025 alors qu'un bénéfice de l'EBITDA ajusté de 73 millions d'euros avait été enregistré au cours des trois premiers mois de 2024, en raison de la vente du PRV.

Résultat net

Sur les trois premiers mois de 2025, Valneva a enregistré une perte nette de 9,2 millions d'euros contre un bénéfice net de 58,9 millions sur les trois premiers mois de 2024, qui avait bénéficié de la vente du PRV en février 2024.

Les charges financières et effets de change sur les trois premiers mois clos au 31 mars 2025 ont engendré un résultat financier négatif de 1,8 millions d'euros contre un résultat financier négatif de 9,3 millions d'euros sur les trois premiers mois clos au 31 mars 2024. Cette amélioration est principalement liée à l'évolution du taux de change du dollar par rapport à l'euro, qui a généré des gains de change de 3,7 millions d'euros au premier trimestre 2025, contre une perte de change de 2,5 millions d'euros au premier trimestre 2024.

Flux de trésorerie et liquidités

La trésorerie nette utilisée dans les activités opérationnelles était de 8,1 millions d'euros sur les trois premiers mois de 2025 contre 28,4 millions d'euros sur la période de comparaison en 2024.

Les flux de trésorerie négatifs sur les trois premiers mois de 2025 provenaient principalement de la perte d'exploitation de 9,2 millions d'euros générée au cours de la période et du besoin en fonds de roulement de 9,2 millions d'euros. Sur les trois premiers mois de 2025, la trésorerie nette utilisée dans les activités opérationnelles était moins importante en raison de l'augmentation des ventes et une meilleure gestion des dépenses.

Les flux de trésorerie négatifs liés aux activités d'investissement étaient de 1,0 million d'euros sur les trois premiers mois de 2025, contre des flux de trésorerie positifs de 86,7 millions d'euros sur les trois premiers mois de 2024. Les flux de trésorerie négatifs au premier trimestre 2025 étaient principalement liés à l'achat de matériel. Les flux de trésorerie positifs sur les trois premiers mois de 2024 résultaient principalement du produit de la vente du PRV de 90,8 millions d'euros.

Les flux de trésorerie négatifs liés aux activités de financement ont reculé à 5,6 millions d'euros sur les trois premiers mois de 2025 contre 7,5 millions d'euros sur les trois premiers mois de 2024. Cette baisse est principalement due à une hausse, au premier trimestre 2024, des paiements d'intérêts et des coûts de transaction résultant de l'augmentation du volume du prêt accordé par Deerfield et Orbimed, ainsi qu'aux effets de change sur les intérêts payés.

La trésorerie de Valneva était de 153,0 millions d'euros au 31 mars 2025 contre 168,3 millions d'euros au 31 décembre 2024.

Début avril 2025, suite au renouvellement de son programme « At-the-Market (ATM) » le 25 mars 2025, Valneva a finalisé la vente d'actions ordinaires sous la forme d'American Depositary Shares (ADSs) pour un montant total brut d'environ 14,2 millions de dollars auprès de Novo Holdings A/S, investisseur spécialisé dans les sciences de la vie. Chaque ADS représente deux actions ordinaires de la Société. Dans le cadre du Placement d'ADSs, 2.375.000 nouvelles ADSs, ont été émises par voie d'augmentation de capital à un prix de 6 dollars par ADS. Les actions nouvelles dans le cadre du Placement d'ADSs représentaient 2,9% du capital de la Société sur une base non-diluée avant la réalisation du Placement d'ADSs et 2,8% du capital de la Société sur une base non-diluée après la réalisation du Placement d'ADSs.

Mesures financières non-IFRS

Le Management de Valneva utilise et présente ses résultats selon les normes IFRS, ainsi que la mesure non-IFRS de l'EBITDA, pour évaluer et communiquer ses performances. Bien que les mesures non-IFRS ne doivent pas être interprétées comme des alternatives aux mesures IFRS, le Management estime que les mesures non-IFRS sont utiles pour mieux comprendre la performance actuelle de Valneva, les tendances de cette performance et sa situation financière.

L'EBITDA ajusté est une mesure supplémentaire commune de la performance utilisée par les investisseurs et les analystes financiers. Le Management estime que cette mesure fournit des outils analytiques supplémentaires. L'EBITDA ajusté est défini comme le bénéfice (perte) des activités poursuivies avant impôt sur le revenu, produits/charges financières, gains/(pertes) de change, résultats des participations dans des entreprises associées, amortissements et dépréciations.

Un rapprochement entre l'EBITDA ajusté et la perte nette, qui est la mesure IFRS la plus directement comparable, est présenté ci-dessous :

En millions d'euros (consolidés selon les normes IFRS)	Trois mois clos au 31 mars	
	2025	2024
Bénéfice / (perte) sur la période	(9,2)	58,9
Ajouter :		
Dépenses liées à l'impôt sur le revenu	1,5	0,0
Résultat financier	(0,5)	(0,3)
Charges financières	6,0	7,0
Gain/(perte) de change – net	(3,7)	2,5
Amortissement	1,2	1,3
Dépréciation	4,2	3,5
Dépréciation des immobilisations financières	0,0	0,0
EBITDA ajusté	(0,6)	73,0

À propos de Valneva SE

Valneva est une société spécialisée dans le développement, la production et la commercialisation de vaccins prophylactiques contre des maladies infectieuses générant d'importants besoins médicaux. Valneva a une approche hautement spécialisée et ciblée et utilise son expertise dans les différents modes de vaccination pour développer des vaccins contre des maladies pour lesquelles ils n'existent pas encore de vaccins ou pour lesquelles les solutions existantes peuvent être améliorées.

La Société dispose d'une solide expérience en R&D ayant fait progresser plusieurs vaccins des premiers stades de la recherche jusqu'à leur mise sur le marché. Valneva commercialise actuellement trois vaccins du voyage, ainsi que certains vaccins de tiers.

Les revenus de l'activité commerciale croissante de la Société contribuent à l'avancement continu de son portefeuille de vaccins. Celui-ci comprend le seul candidat vaccin contre la maladie de Lyme en phase avancée de développement clinique, en partenariat avec Pfizer, le candidat vaccin le plus avancé au monde contre la Shigellose ainsi que des candidats vaccins contre le virus Zika et d'autres menaces pour la santé publique mondiale. De plus amples informations sont disponibles sur le site www.valneva.com.

Contacts Médias et Investisseurs

Laetitia Bachelot-Fontaine
VP Global Communications & European Investor Relations
M +33 (0)6 4516 7099
laetitia.bachelot-fontaine@valneva.com

Joshua Drumm, Ph.D.
VP Global Investor Relations
M +001 917 815 4520
joshua.drumm@valneva.com

Information importante

Ce communiqué de presse contient certaines déclarations prospectives relatives à l'activité de Valneva, notamment en ce qui concerne l'avancement, le calendrier, les résultats et l'achèvement de la recherche, du développement et des essais cliniques des produits candidats, l'approbation réglementaire des produits candidats et la révision des produits existants. En outre, même si les résultats réels ou le développement de Valneva sont conformes aux énoncés prospectifs contenus dans ce communiqué de presse, ces résultats ou évolutions de Valneva peuvent ne pas être représentatifs du futur. Dans certains cas, vous pouvez identifier les énoncés prospectifs par des termes comme "pourrait," "devrait," "s'attend à," "anticipe," "anticipe," "croit," "a l'intention," "estime" "vise," "cible," ou des mots similaires. Ces énoncés prospectifs sont basés en grande partie sur les attentes actuelles de Valneva à la date du présent communiqué et sont assujettis à un certain nombre de risques et incertitudes connus et inconnus ainsi qu'à d'autres facteurs qui pourraient faire que les résultats réels, le rendement ou les réalisations réels diffèrent considérablement des résultats futurs, des performances ou réalisations futurs, exprimés ou sous-entendus par ces énoncés prospectifs. En particulier, les attentes de Valneva pourraient être affectées par, entre autres, des incertitudes liées au développement et à la fabrication de vaccins, à des résultats d'essais cliniques inattendus, des actions réglementaires inattendues ou des retards, à la concurrence en général, aux fluctuations monétaires, à l'impact de la crise mondiale et européenne du crédit, à la capacité à obtenir ou à conserver un brevet ou toute autre protection de propriété intellectuelle, l'annulation de contrats existants, la survenue de l'un ou l'autre de ces événements pouvant nuire considérablement à l'activité, à la situation financière, aux perspectives et aux résultats d'exploitation de Valneva. Compte tenu de ces risques et incertitudes, il ne peut y avoir aucune assurance que les énoncés prospectifs formulés dans le présent communiqué seront effectivement réalisés. Valneva fournit les informations contenues dans ce communiqué de presse à la date de celui-ci et décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser publiquement tout énoncé prospectif, que ce soit en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou pour d'autres raisons.